



bc

## Note aux organisations de la CGT de la Commission Exécutive Confédérale réunie le 9 décembre 2014

Adoptée à l'unanimité

Montreuil, le 9 décembre

La Commission exécutive confédérale (CEC) s'est réunie ce jour. Elle a entendu l'introduction liminaire pointant les différents sujets et préoccupations qui traversent la CGT en mettant en cause son Secrétaire général et la Direction confédérale.

Ce rapport introductif a précisé les conditions dans lesquelles Thierry LEPAON a pris la responsabilité de Secrétaire général à la Confédération, après avoir été secrétaire général de l'UD CGT du Calvados et secrétaire régional de Normandie.

La Commission financière de contrôle (CFC) a rendu son rapport d'étape et proposé plusieurs pistes pour améliorer les procédures financières.

La CEC valide les premières préconisations de la CFC en lui demandant de continuer et d'approfondir son travail.

La CEC a pris acte de la démission d'Eric LAFONT, Administrateur.

La CEC après avoir largement débattu valide la proposition du Bureau Confédéral et décide de l'organisation d'une assemblée générale à Montreuil des secrétaires généraux des unions départementales, des fédérations, des comités régionaux et des organisations spécifiques ainsi que la Direction confédérale le 15 décembre 2014.

L'objectif de cette réunion est de débattre avec ces premiers responsables des propositions débattues à la CEC du 9 décembre sur :

- Les explications et les préconisations de la CFC
- L'apport d'éléments pour permettre à la CEC du 16 décembre 2014 de fixer l'ordre du jour d'un CCN extraordinaire qui se tiendra le 13 janvier 2015.

Dans la période actuelle difficile, la CGT doit être en situation de répondre aux attentes des salariés, des retraités et des privés d'emploi et doit donc se mettre rapidement en capacité d'assumer ainsi ses responsabilités.